

Présidence : États Unis d'Amérique

965^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 20 janvier 2021 (par visioconférence)

Ouverture : 11 heures

Clôture : 12 h 55

2. Présidente : M^{me} C. Austrian

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente a rappelé au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) les modalités techniques de la conduite des séances du FCS durant la pandémie de la Covid-19, telles qu'énoncées dans le document FSC.GAL/2/21 OSCE+.

3. Sujets abordés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **OBSERVATIONS LIMINAIRES DE
S. E. M. PHILIP T. REEKER, SECRÉTAIRE D'ÉTAT
ADJOINT PAR INTÉRIM AUX AFFAIRES
EUROPÉENNES ET EURASIENNES,
DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS**

Présidente, Secrétaire d'État adjoint par intérim aux affaires européennes et eurasiennes (annexe 1), Albanie (annexe 2), Royaume-Uni (FSC.DEL/1/21 OSCE+), Portugal-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/12/21), Suisse (FSC.DEL/14/21 OSCE+), Arménie (annexe 3), Azerbaïdjan (annexe 4), Canada, Géorgie (FSC.DEL/7/21 OSCE+), Turquie (FSC.DEL/13/21 OSCE+), Suède (annexe 5), Biélorussie (FSC. DEL/3/21 OSCE+), Bosnie-Herzégovine (annexe 6), Pologne, Allemagne, Ukraine (FSC.DEL/8/21 OSCE+), Fédération de Russie (annexe 7), Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/1/21 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 27 janvier 2021, à 10 heures, par visioconférence



965^e séance plénière
Journal n° 971 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Merci Madame la Présidente, chers ambassadeurs et distingués représentants. Je suis très honoré et enchanté de prendre la parole devant le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) à cette séance d'ouverture sous la présidence des États-Unis. Dans la Déclaration du Sommet de Helsinki de 1992, ce Forum était envisagé comme un organe de négociation et de consultation sur des questions politico-militaires afin de renforcer la confiance et la sécurité coopérative et de réduire le risque de conflit dans l'espace de l'OSCE. Parmi ses tâches principales figuraient des objectifs à atteindre qui sont encore plus pertinents aujourd'hui que presque 30 ans auparavant. Je relèverai en particulier l'accent mis à Helsinki sur le développement plus avant du Document de Vienne, l'échange d'informations militaires, la coopération et les contacts entre les forces armées, la sécurité régionale, en particulier dans les zones frontalières, et le renforcement de la non-prolifération. Le FCS était chargé de recourir à un « dialogue axé sur des objectifs et des consultations en vue de renforcer la coopération en matière de sécurité, notamment par la poursuite de la promotion des normes d'une conduite responsable et coopérative sur les aspects politico-militaires de la sécurité. »

Ce but de recourir à un « dialogue axé sur les objectifs » pour renforcer la sécurité et promouvoir des « normes d'une conduite responsable et coopérative » résume les objectifs des États-Unis à la présidence du FCS.

L'environnement européen en matière de sécurité a profondément changé depuis la dernière fois que les États-Unis ont présidé le FCS, il a presque 18 ans. Plusieurs des questions qui figuraient à l'époque au premier rang des priorités des États-Unis à la présidence du FCS restent prioritaires aujourd'hui : lutte contre le terrorisme et non-prolifération ; armes légères et de petit calibre et stocks de munitions conventionnelles, dont les systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS) ; et même le thème de la préparation aux situations d'urgence, comme la pandémie de la Covid-19 nous l'a appris, et toutes ces questions sont prises en compte dans le programme de travail des États-Unis.

Mais je serai franc. Si nos priorités – comme la modernisation du Document de Vienne, la lutte contre le terrorisme, le renforcement de la transparence militaire et la lutte contre des menaces telles que la prolifération des armes légères et de petit calibre – sont restées identiques depuis des décennies, le climat politique a changé, et pas en mieux.

À la Réunion du Conseil ministériel de Tirana, le Secrétaire d'État adjoint, Steve Biegun, a qualifié l'agression persistante de la Russie contre l'Ukraine de violation la plus patente de la souveraineté et de l'intégrité territoriale à l'intérieur de l'espace de l'OSCE en faisant observer que « le non-respect flagrant du droit international et des principes fondamentaux de l'OSCE avaient provoqué une détérioration générale de l'environnement européen en matière de sécurité. »

Cette érosion de l'environnement européen en matière de sécurité, en particulier depuis 2014, est le plus grand défi que nous ayons à relever aujourd'hui au sein du Forum. Comment pouvons-nous infléchir la trajectoire ? Rétablir la transparence militaire et la confiance constituerait un bon point de départ. C'est le pain quotidien du FCS. Plus généralement, les États participants de l'OSCE doivent se tenir mutuellement responsables de l'exécution des engagements auxquels ils ont souscrit. Il ne peut y avoir de confiance si les engagements pris par des nations sont vides de sens.

Sous leur présidence, les États-Unis devront donc s'attaquer à de nouvelles menaces et à de nouveaux défis pour la sécurité en plus des problèmes déjà anciens et des dangers posés par le cloisonnement de nos efforts pour lutter contre ces menaces.

L'importance accordée par le Forum à la mise en œuvre intégrale et à l'actualisation du Document de Vienne a constitué sans aucun doute sa principale contribution au renforcement de la confiance et de la transparence militaire en Europe au fil des années. Cette contribution est devenue encore plus importante à la suite de la prétendue « suspension » par la Russie de ses obligations découlant du Traité FCE. Le Document de Vienne était censé être un document vivant qui serait mis à jour régulièrement. Et pourtant, le FCS continue de s'appuyer sur la version du Document de Vienne de 2011, qui ne prend pas en compte les problèmes actuels en matière de sécurité et qui, elle-même, n'a pas apporté d'amélioration de fond à la version du Document adoptée en 1999. Il est temps que nous nous en occupions. Trente-quatre États participants ont coparrainé une proposition détaillée en vue d'une mise à jour. À la Réunion du Conseil ministériel tenue le mois dernier, 45 États participants ont souscrit à une déclaration commune dans laquelle ils ont appelé à ce que des progrès notables soient accomplis dans la modernisation du Document de Vienne en 2021. Il est manifeste que la grande majorité des États participants est déterminée à accroître la transparence militaire et souhaite participer à un processus de négociation pour y parvenir.

Alors, pourquoi ce processus est-il bloqué ? La principale objection émise ne concerne nullement le Document de Vienne en tant qu'outil de renforcement de la confiance mais plutôt le fait qu'il ne faudrait pas négocier une confiance et une transparence accrues tant que l'OTAN n'aura pas réduit unilatéralement sa posture de dissuasion et de défense. L'OTAN a procédé à de modestes changements de posture en réponse à l'agression de la Russie contre l'Ukraine en 2014 et aux activités agressives que la Russie continue de mener en d'autres endroits, et ces changements sont entièrement conformes au droit international et à nos engagements en matière de sécurité. Les forces de la présence avancée renforcée de l'OTAN sont présentes avec l'accord et le soutien des gouvernements hôtes. Elles ne menacent aucune nation, ni militairement ni d'aucune autre manière. Mais si leur rôle vous intéresse, la présidence est disposée à en parler. Notre premier dialogue sur la sécurité régionale, le 27 janvier, aura pour but de répondre directement aux préoccupations exprimées à plusieurs reprises au Forum à propos de la présence avancée renforcée. Nous passerons en

revue l'histoire, l'évolution, l'état actuel et les futurs plans de la présence avancée renforcée, ainsi que sa contribution concrète à la sécurité européenne, afin de dissiper tout malentendu quant à sa nature entièrement défensive. La présence avancée ne représente aucune menace pour les autres États participants et n'entrave en rien la modernisation du Document de Vienne. Au contraire, le déblocage du processus de modernisation du Document de Vienne renforcera la transparence militaire, y compris en ce qui concerne la présence avancée renforcée, et réduira les risques liés aux grands exercices inopinés et aux activités militaires inhabituelles.

Dans le prolongement du dialogue sur la sécurité régionale, le 27 janvier, nous organiserons, les 9 et 10 février, le Séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires. C'est un honneur pour nous que d'accueillir ce séminaire durant notre présidence. Nous ne le considérons pas comme un exercice purement formel mais comme une importante occasion de dialoguer entre militaires. Le général Tod Wolters, commandant des forces des États-Unis en Europe, sera l'orateur principal à ce séminaire. La doctrine n'évolue pas dans un vase clos géostratégique : elle évolue en fonction des changements dans la perception des menaces et des nouveaux défis à la sécurité, et elle a un impact direct sur la planification de la défense et les structures des forces armées au niveau régional. L'ordre du jour de ce séminaire de haut niveau est concentré sur les quatre éléments suivants : nous nous efforcerons de favoriser un dialogue constructif et axé sur les objectifs consacré à la « dissuasion classique » et à la « doctrine des rivalités », tout en étudiant également les possibilités d'adopter des « mesures de sécurité coopérative » et de « réponse aux crises » dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

L'examen de la question des « rivalités en-deçà du seuil du conflit armé » dans le contexte du Séminaire de haut niveau sur la doctrine militaire et d'un dialogue de sécurité ultérieur du FCS consacré au « renforcement de la confiance sur fond d'ambiguïté stratégique » permettra de débattre d'une série de nouveaux défis en matière de sécurité, y compris les « menaces hybrides ». Permettez-moi de répondre à celles et ceux qui se sont inquiétés de notre intention d'engager un débat sur ce thème. Il est indéniable que les rivalités pour des « zones grises » en recourant à tous les éléments de la puissance nationale influent directement sur les aspects politico-militaires de la sécurité. De même, l'ambiguïté quant aux intentions stratégiques nuit à la confiance. Il s'agit là de menaces réelles et actuelles qui pèsent sur l'ensemble des États participants. Nous ne pouvons pas nous permettre de fermer les yeux sur cette situation au sein du Forum et devons y remédier.

Malgré ces difficultés actuelles qui, par nécessité, figurent au premier rang de nos priorités, le FCS a continué de contribuer à la sécurité commune dans des domaines tels que les armes légères et de petit calibre (ALPC) et la non-prolifération. Nous poursuivrons les travaux entrepris par la présidence allemande sortante du FCS pour promouvoir le cadre normatif concernant les ALPC et consacrerons deux dialogues de sécurité, respectivement, à la menace que constituent de longue date et actuellement encore les MANPADS, un thème qui nous ramène au programme de notre présidence du FCS en 2003, et à la question des risques posés par les engins explosifs en Asie centrale, région d'importance stratégique. Nous nous efforcerons de faire en sorte que notre ordre du jour du FCS soit bien équilibré, intéresse nos partenaires en Asie centrale et traite des préoccupations en matière de sécurité de l'ensemble de l'espace de l'OSCE.

Alors que le monde continue d'évoluer profondément, l'objectif dominant du Forum restera d'accroître notre sécurité commune. Cet objectif n'est pas réalisable sans la participation à part entière, sur un pied d'égalité et constructive des femmes au FCS et à l'OSCE en général. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à la présidence en exercice suédoise de l'OSCE et attendons avec intérêt la séance commune du FCS et du Conseil permanent relative à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, qui sera organisée en mars à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Je tiens à souligner que cette séance commune ne se limitera pas à des platitudes, mais qu'elle portera spécifiquement sur les propositions concrètes de mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies dans le cadre des travaux du FCS, qui ont été exposées dans une déclaration ministérielle faite à Tirana par 52 États participants. Permettez-moi par ailleurs de souligner que cette séance commune du FCS et du Conseil permanent ne doit pas être considérée comme une activité ponctuelle organisée pour marquer la Journée des femmes. Jour après jour, nous intégrerons pleinement les avis d'experts des femmes dans la sécurité internationale et illustrerons la diversité des États-Unis et de l'espace de l'OSCE.

Madame la Présidente, je m'associe à vous pour remercier la présidence en exercice albanaise sortante de l'OSCE et la présidence allemande sortante du FCS, ainsi que pour souhaiter la bienvenue à l'Arménie et à l'Autriche, qui présideront le Forum pour le reste de l'année 2021. Enfin, je dois m'excuser de ne pouvoir vous rejoindre en direct aujourd'hui, qui se trouve être jour d'investiture aux États-Unis. Une nouvelle administration prendra ses fonctions aujourd'hui à midi, heure d'hiver de New York, conformément à notre Constitution. Soyez cependant assurés que notre programme du FCS est conforme aux politiques et priorités de longue date des États-Unis. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des mesures prises par la nouvelle administration qui seraient susceptibles d'influer sur les travaux de cet organe.

Merci. Veuillez joindre la présente déclaration au journal de ce jour. Je vous remercie et vous adresse mes meilleurs vœux.



965^e séance plénière
Journal n° 971 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALBANAISE

Je vous remercie, Madame la Présidente, et vous félicite, vous et votre équipe, d'avoir assumé la responsabilité de présider le FCS. Nous vous souhaitons plein succès.

Chers collègues,

Je tiens à remercier l'Ambassadeur Philip Reeker d'avoir présenté le programme et les priorités du FCS sous la présidence des États-Unis pour ce premier trimestre de 2021.

Je souhaite également que soient consignés mes sincères remerciements à l'équipe allemande du FCS pour son étroite collaboration, son professionnalisme et sa persévérance durant sa présidence le trimestre dernier.

Madame la Présidente,

L'Albanie soutient sans réserve les priorités énoncées dans votre programme indicatif et se félicite de l'équilibre qui y est établi entre thèmes traditionnels et nouveaux pour nos dialogues de sécurité.

Nous apprécions l'accent mis sur la présence avancée renforcée de l'OTAN. Cette présence est un élément important de la posture de défense et de dissuasion de l'OTAN dans les parties est et sud-est du territoire de l'Alliance.

Mais elle est sciemment mal comprise par certains au sein de cette Organisation. Elle est par ailleurs la cible d'une désinformation visant à discréditer sa contribution.

La présente séance du FCS offrira l'occasion de rétablir les faits et d'avoir un franc échange de vues sur sa justification et ses fonctions. L'Albanie est fière de sa participation au groupe de combat en Lettonie, et nous sommes disposés à partager notre expérience positive.

Nous sommes heureux de constater que la modernisation du Document de Vienne continuera de figurer au premier rang de vos préoccupations. Le Document de Vienne 2011 est et restera l'une des plus importantes mesures de confiance dans l'espace de l'OSCE.

Il est par ailleurs bon que nous poursuivions nos débats sur les armes légères et de petit calibre en ramenant l'attention de l'OSCE sur l'important domaine des systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS). La prolifération de ces systèmes peut favoriser l'instabilité, le terrorisme mortel et la criminalité organisée tout en représentant également un grave danger pour l'aviation civile. Ces risques requièrent de rigoureux contrôles à l'exportation afin de renforcer la sécurité de l'espace de l'OSCE et celle de nos voisins.

Nous apprécions l'équilibre régional que vous apporterez en organisant un dialogue de sécurité sur les engins explosifs en Asie centrale. Nous espérons que ce dialogue permettra de mieux comprendre le défi que cela représente et comment nous pourrions renforcer les capacités de neutralisation des explosifs et munitions ainsi que la sécurité et la gestion des stocks dans la région.

Madame la Présidente,

Comme chacun le sait dans cette enceinte et comme il ressort des travaux effectués sous notre présidence, l'Albanie accorde beaucoup d'importance à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité au FCS. Il est particulièrement pertinent que vous prévoyiez de consacrer une séance à cette question à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Ce programme devrait nous unir plutôt que de nous diviser.

Comme beaucoup d'entre vous, j'ai été très déçu l'année dernière par le manque d'ambition et d'enthousiasme dont certains États participants ont fait preuve face à ce thème. J'espère sincèrement qu'ils réévalueront leur approche.

De fait, le FCS peut et devrait faire davantage pour promouvoir, favoriser et accroître l'égalité des genres, y compris en veillant à ce que les femmes participent pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité au règlement des conflits, à la consolidation de la paix et aux processus politiques dans l'espace de l'OSCE.

Madame la Présidente,

Outre les dialogues de sécurité, l'Albanie attend avec intérêt les deux autres activités importantes que vous prévoyez d'organiser.

Il s'agit premièrement, en février, du Séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires. Compte tenu de la situation actuelle en matière de sécurité en Europe et de la nécessité d'une compréhension mutuelle, nous sommes ravis d'apprendre que des représentants de haut niveau de l'ensemble de notre région participeront au Séminaire.

La deuxième activité, à savoir la Réunion annuelle d'évaluation de l'application, se tiendra en mars. Cette réunion est particulièrement opportune après la forte baisse des activités de vérification que nous avons connue en 2020. Nous devons à présent nous employer à trouver un moyen de mettre en œuvre nos mesures de confiance même pendant la pandémie de la Covid-19.

Madame la Présidente,

En conclusion, je tiens à vous assurer du soutien inconditionnel de l'Albanie à vos priorités ainsi qu'à votre équipe du FCS alors que vous assumez cet important mandat.

Je vous remercie de votre attention.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.



965^e séance plénière

Journal n° 971 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ARMÉNIENNE

Madame la Présidente,

La délégation arménienne souhaite chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur Philip T. Reeker, Secrétaire d'État adjoint par intérim aux affaires européennes et eurasiennes au Département d'État des États-Unis, et félicite la délégation des États-Unis à l'occasion de sa prise de présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

Les États-Unis d'Amérique assument la présidence à un moment critique où l'érosion du concept de sécurité globale et coopérative de l'OSCE devient de plus en plus ostensible et génère des problèmes de sécurité complexes.

Premièrement, dans la zone de responsabilité de l'OSCE, il y a eu le recours massif à la force par l'Azerbaïdjan contre l'Artsakh avec l'implication directe de la Turquie et de combattants terroristes étrangers, qui a causé la mort d'un très grand nombre de civils et de militaires. C'est, dans une certaine mesure, la conséquence logique des violations flagrantes des régimes de maîtrise des armements et de la « boîte à outils » des mesures de confiance et de sécurité, comme l'attestent, entre autres, le renforcement du potentiel militaire et le manque de transparence concernant les exercices militaires d'envergure.

Deuxièmement, l'usage sans scrupules de la force a révélé des lacunes manifestes dans l'utilisation des mécanismes et des procédures d'alerte précoce et de prévention des conflits de l'OSCE et illustré les conséquences de l'indifférence aux violations constantes des engagements auxquels il a été souscrit.

Troisièmement, malgré les efforts inlassables de la présidence allemande du FCS et sa détermination, nous n'avons pas obtenu de résultats tangibles s'agissant de la contribution du Forum à la Réunion du Conseil ministériel de Tirana. C'est l'illustration du désaccord croissant au sein de l'OSCE sur des questions de sécurité essentielles et de la crise que la dimension politico-militaire traverse actuellement. Si nous ne consentons pas de réels efforts pour examiner et résoudre ces problèmes de fond qui créent une impasse dans la mise en œuvre des engagements convenus, nous ne pourrions que nuire davantage au concept de sécurité globale et indivisible.

Cela ayant été dit, je voudrais attirer votre attention sur l'exercice militaire d'envergure que la Turquie et l'Azerbaïdjan prévoient d'effectuer conjointement du

1^{er} au 12 février à Kars. D'après les informations disponibles, il s'agirait d'un des plus importants exercices militaires hivernaux de ces derniers temps et il serait destiné, entre autres, à assurer la coopération et la coordination des actions au cours d'opérations militaires conjointes. L'année dernière, un autre exercice militaire turco-azerbaïdjanais a été suivi de l'agression azerbaïdjanaise contre l'Artsakh et l'Arménie avec la participation directe de la Turquie et de combattants terroristes étrangers. Dans un tel contexte, comment doit-on interpréter la décision d'organiser sans le notifier un exercice militaire d'envergure à 50 km à peine de la frontière arménienne ? Ce type d'activité est non seulement contraire à l'esprit et à l'essence des mesures de confiance et de sécurité, mais fragilise encore une stabilité extrêmement précaire dans le Caucase du Sud et révèle les élans agressifs et les véritables intentions de deux États participants de l'OSCE agresseurs, à savoir la Turquie et l'Azerbaïdjan, nonobstant toutes les déclarations prononcées ici et ailleurs par les représentants de ces deux pays quant à la nécessité de promouvoir la confiance et les relations de bon voisinage dans la région.

Madame la Présidente,

Nous sommes convaincus qu'il faudrait remédier à tous ces problèmes en renforçant le rôle de plateforme de coopération et de dialogue ainsi que d'organisation inclusive joué par l'OSCE. Nous sommes fermement convaincus que la détermination et la bonne volonté sont des préalables indispensables au rétablissement d'un climat de confiance et la seule voie à suivre. L'Arménie se réjouit à la perspective de la poursuite du dialogue, sous votre direction avisée, sur des questions de sécurité qui relèvent de l'essence même de l'Organisation, telles que le renforcement de la confiance et de la sécurité.

Madame la Présidente,

Nous remercions l'Ambassadeur Reeker d'avoir présenté les priorités de la présidence du FCS par les États-Unis.

Nous pensons que le Séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires est une occasion opportune d'examiner la situation en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE et ses répercussions sur les doctrines militaires.

Je tiens à vous assurer, ainsi que votre équipe, du soutien sans réserve de l'Arménie à votre présidence. Je souhaite en outre réaffirmer que l'Arménie est disposée à coopérer avec les États-Unis, en particulier sur les armes légères et de petit calibre, le Document de Vienne et la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui sont tous des thèmes dont nous comptons traiter durant la présidence arménienne du FCS ultérieurement cette année.

En conclusion, permettez-moi, Madame la Présidente, de vous souhaiter, ainsi qu'à votre équipe compétente ici à Vienne et à Washington, plein succès durant votre mandat. L'Arménie se réjouit à la perspective de coopérer étroitement avec la présidence du FCS et les membres de la Troïka.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Merci.



965^e séance plénière
Journal n° 971 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AZERBAÏDJANAISE

Madame la Présidente

Je tiens à vous féliciter, vous et votre équipe, à l'occasion de votre accession à la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

La délégation azerbaïdjanaise note avec satisfaction l'allocution prononcée par l'Ambassadeur Philip Reeker devant le FCS, le remercie d'avoir exposé les priorités de la Présidence et souhaite aux États-Unis d'Amérique beaucoup de succès dans la conduite des travaux de notre Forum au cours du prochain trimestre.

Nous saisissons cette occasion pour remercier également la Présidence sortante de l'Allemagne, les membres précédents de la Troïka ainsi que les présidences de la Turquie et de l'Ukraine pour leur contribution au FCS en 2020. Nous attendons avec intérêt d'établir des relations de travail avec l'Arménie, qui est un nouveau membre de la Troïka, afin de contribuer à la mise en œuvre des deux accords trilatéraux signés le 10 novembre 2020 et le 11 janvier 2021, et de normaliser les relations entre nos pays.

Nous estimons que le programme de la Présidence présenté par les États-Unis est bien-équilibré et aborde un large éventail de questions d'une grande importance et pertinence pour les travaux de l'OSCE en général et du FCS en particulier. Nous notons l'importance de sujets tels que le Document de Vienne, les armes légères et de petit calibre (ALPC), les systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS), le renforcement de la confiance et de la sécurité dans un contexte d'ambiguïté stratégique. Nous souscrivons également à l'attention portée à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Une réunion conjointe du FCS et du Conseil permanent consacrée à ce sujet permettra de la rationaliser davantage au sein de l'OSCE.

L'Azerbaïdjan est prêt à soutenir les efforts de la Présidence américaine du FCS visant à renforcer la dimension politico-militaire de l'Organisation et à améliorer la mise en œuvre de nos engagements communs, tout en défendant les valeurs et les principes fondamentaux sur lesquels elle repose, en premier lieu ceux qui sont énoncés dans l'Acte final de Helsinki. Les principes régissant les relations entre États, en particulier ceux qui ont trait au respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues, demeurent la base de notre coopération.

L'incapacité à appliquer les principes susmentionnés à tous les conflits survenus dans l'espace de l'OSCE sans pratiquer une politique de deux poids deux mesures ainsi que les actions provocatrices menées par l'Arménie, qui ont sapé le processus de paix l'année dernière, ont contraint l'Azerbaïdjan à rétablir par des moyens politico-militaires sa souveraineté et son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, mettant fin à près de trente ans d'occupation de ses territoires. Les déclarations trilatérales du 10 novembre 2020 et du 11 janvier 2021 ont mis fin au conflit et défini des paramètres convenus pour l'instauration d'une paix durable dans la région.

Pour l'Azerbaïdjan, l'année 2021 consistera donc à coopérer avec des partenaires pour participer activement à la phase de redressement post-conflit et de développement global des territoires touchés par les hostilités. L'Azerbaïdjan continue de croire au potentiel de l'OSCE dans ce domaine et à la vaste expérience de l'Organisation dans la mise en œuvre de mesures de confiance. À cette fin, il nous apparaît important que le FCS apporte son soutien à l'instauration de la confiance et de la sécurité et contribue à la mise en œuvre des déclarations trilatérales afin d'aider la paix et la stabilité régionales à s'installer durablement. L'Azerbaïdjan espère que les États-Unis, en leur qualité de Président du FCS, appuieront ce processus et faciliteront la participation concrète de l'OSCE à la phase de redressement post-conflit en Azerbaïdjan, notamment au moyen de projets d'assistance ciblés.

Pour conclure, nous remercions une nouvelle fois l'Ambassadeur Philip Reeker pour son allocution au Forum et lui souhaitons, ainsi qu'à son équipe compétente à Vienne, une présidence fructueuse du FCS.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance de ce jour.

Merci, Madame la Présidente.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/971
20 January 2021
Annex 5

FRENCH
Original: ENGLISH

965^e séance plénière

Journal n° 971 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SUÉDOISE

La Suède souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne et souhaite faire, en sa qualité de présidente de l'OSCE en 2021, la déclaration suivante :

Chers collègues,
Chère Madame Austrian,

Cela a été un honneur d'inaugurer officiellement la présidence suédoise de l'OSCE jeudi dernier. Je vous remercie tous d'avoir participé à cette séance d'ouverture et pour le soutien et l'encouragement extraordinaires dont nous avons bénéficié depuis lors.

Participant pour la première fois au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) en qualité de présidente de l'OSCE, la Suède remercie une fois de plus l'Allemagne pour son excellente présidence du Forum. Parallèlement, nous souhaitons plein succès aux États-Unis d'Amérique durant ce trimestre et une chaleureuse bienvenue à l'Arménie au sein de la Troïka du FCS. Nous comptons sur une coopération ouverte et fructueuse.

La situation en Europe aujourd'hui et les difficultés qu'elle suscite sont très différentes de celles que notre région a connu dans les années 1990. Notre Organisation et nos engagements n'ont cependant rien perdu de leur importance.

Dans une situation où il est de plus en plus fait fi de la coopération multilatérale et du droit international, et où nos accords et instruments de renforcement de la sécurité sont remis en question, nous devons nous rappeler pourquoi nous les avons élaborés au départ.

Comme la Ministre suédoise des affaires étrangères, S. E. M^{me} Ann Linde, l'a déclaré la semaine dernière, nos priorités à la présidence de l'OSCE consisteront notamment à nous concentrer sur nos principes et nos engagements communs conformément à l'Acte final de Helsinki et à la Charte de Paris pour une nouvelle Europe ; à défendre le concept de sécurité globale ; à soutenir les institutions autonomes de l'OSCE ; à promouvoir l'égalité des genres ; et à favoriser et faciliter le règlement des conflits, une importante priorité de la Suède durant son année à la barre de l'Organisation.

La boîte à outils du cycle des conflits reste aussi pertinente que jamais et nous sommes déterminés à l'utiliser pleinement dans le cadre de nos efforts visant à résoudre et

prévenir les conflits et les crises. Il est notable que les mesures de confiance et de sécurité adoptées sous les auspices de l'OSCE sont soumises à des pressions de plus en plus fortes. Le FCS est une plateforme extrêmement importante pour répondre à bon nombre de ces questions fondamentales et nous soutiendrons les présidences du FCS dans leur tâche ardue.

Le privilège de décider du programme de travail des douze mois à venir n'appartient pas seulement à la présidence de l'OSCE mais aussi – et à juste titre – à celle du FCS. Pour des raisons évidentes, le choix, de part et d'autre, de priorités thématiquement proches constitue un avantage. Nous nous félicitons par conséquent du fait que bon nombre des domaines d'action privilégiés des États-Unis coïncident avec les priorités suédoises, et nous sommes convaincus que nous pouvons bien coopérer et nous soutenir mutuellement sur de nombreuses questions importantes.

Les femmes, la paix et la sécurité, thème auquel une séance commune du FCS et du Conseil permanent sera consacrée le 10 mars, sont notre priorité. Le travail intensif d'élaboration du texte politico-militaire sur ce sujet pour la Réunion du Conseil ministériel à Tirana a montré qu'il y avait des difficultés que nous devons surmonter. Le fait que nous n'ayons pas été en mesure de parvenir à un consensus sur une déclaration du Conseil ministériel, qui a pourtant bénéficié d'un large soutien, montre qu'une analyse approfondie et un effort concerté sont à présent nécessaires pour avancer sur ce point. Nous sommes fermement convaincus que l'on peut faire davantage.

Comme cela a déjà été dit, la Suède a été très claire quant à la nécessité de revenir aux principes et aux règles de base de l'OSCE, ainsi que de promouvoir les mesures de confiance et de sécurité. La mise en œuvre du Document de Vienne est au cœur de la première dimension. D'importantes discussions sont en cours sur les moyens d'améliorer l'utilisation faite de la version actuelle du Document de Vienne et nous continuerons de soutenir activement les travaux visant à procéder à un examen potentiel de certains aspects de cet instrument.

Il est également indispensable de traiter la question de la gestion et du stockage sécurisés des munitions et des armes légères et de petit calibre. Bien que l'initiative visant à faire adopter un document en la matière à la Réunion du Conseil ministériel de Tirana ait échoué sur la ligne d'arrivée, elle a bénéficié d'un large soutien, ce qui constitue assurément une base solide pour de futurs efforts. La Suède continuera d'être un partenaire actif dans ce domaine.

Enfin, tout en soutenant pleinement l'action des États-Unis au FCS et la voie qu'ils ont tracée, nous sommes prêts à dialoguer avec l'Arménie et l'Autriche. Nous sommes ouverts aux idées que vous pourriez avoir en tant que prochaines présidences du FCS sur les thèmes et les axes prioritaires des travaux du Forum cette année.

Ce qui importe en définitive, ce sont nos engagements, notre sécurité et notre OSCE.

Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer avec vous tous, bonne chance et merci.

Je vous prie d'annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

965^e séance plénière

Journal n° 971 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

La délégation de la Bosnie-Herzégovine tient à remercier le Secrétaire d'État adjoint par intérim aux affaires européennes et eurasiennes du Département d'État des États-Unis, l'Ambassadeur Philip T. Reeker, d'avoir exposé les priorités de son pays pour sa présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) au cours du premier trimestre de 2021. Nous nous associons aux félicitations adressées à nos collègues américains pour leur prise en charge de cette tâche responsable.

Nous tenons une fois de plus à remercier l'Allemagne d'avoir présidé avec succès le FCS au cours du trimestre précédent, et nous souhaitons la bienvenue à l'Arménie en tant que nouveau membre de la Troïka du FCS.

Nous prenons note du calendrier provisoire des réunions du FCS distribué par la Présidence, qui couvre un certain nombre de questions importantes relatives à la sécurité régionale et paneuropéenne. Nous nous félicitons de plusieurs des objectifs que vous avez énoncés dans votre programme, notamment les objectifs relatifs aux armes légères et de petit calibre (ALPC), aux nouvelles technologies, à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU et au Dialogue structuré. À notre avis, il est très important de poursuivre le dialogue au sein de l'Organisation en vue de désamorcer les tensions et de rétablir la confiance. La mise en œuvre des engagements existants dans la dimension politico-militaire est le seul moyen d'accroître la transparence militaire et la stabilité politique dans l'espace de l'OSCE. Il importe au plus haut point de poursuivre l'élaboration des régimes de maîtrise des armements conventionnels, des mesures de confiance et de sécurité et d'autres instruments de la « boîte à outils » politico-militaire de l'Organisation. En ce qui concerne la maîtrise des armements au niveau sous-régional, nous ne devons pas oublier la contribution de l'OSCE à la mise en œuvre réussie des Articles IV et V de l'Accord de paix de Dayton.

Du point de vue de la Bosnie-Herzégovine, et même de celui de l'Europe du Sud-Est dans son ensemble, les projets axés sur les ALPC et les stocks de munitions conventionnelles (SMC) constituent une partie importante des travaux de l'Organisation. Nous avons été heureux d'apprendre aujourd'hui de l'Ambassadeur Reeker que les États-Unis d'Amérique ont l'intention de poursuivre le travail remarquable accompli sur ce dossier par l'Allemagne, qui assumait la précédente présidence du FCS. Nous regrettons qu'à la dernière réunion du Conseil ministériel à Tirana, il n'ait pas été possible de parvenir à un accord sur une décision

du Conseil relative aux aspects normatifs des ALPC et des SMC. À cet égard, nous souhaitons appuyer l'appel lancé à tous les États participants de l'OSCE pour qu'ils engagent des discussions sur ce sujet au sein du FCS, et rappelons que la première occasion qui se présente pour se réunir est la session thématique du mois prochain. Nous sommes reconnaissants pour toute l'assistance qui a été fournie afin de mettre en œuvre les projets relatifs aux ALPC dans notre pays, et nous restons déterminés à obtenir de très bons résultats dans ce domaine.

Madame la Présidente,

Nous vous souhaitons, à vous et à votre équipe, une présidence réussie du FCS. Sachez que vous pouvez compter sur l'appui sans faille de la délégation de la Bosnie-Herzégovine. Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci.



965^e séance plénière
Journal n° 971 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Madame la Présidente,

Je tiens tout d'abord à féliciter la délégation américaine à l'occasion du début de sa Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) de l'OSCE. Nous souhaitons la bienvenue à l'Ambassadeur Philip T. Reeker, Secrétaire d'État adjoint par intérim aux affaires européennes et eurasiennes, et le remercions d'avoir exposé les priorités de la Présidence pour la présente session.

Tout d'abord, il me semble nécessaire de répondre aux observations faites par l'Ambassadeur Reeker et un certain nombre de délégations, et d'attirer également l'attention sur le fait que la République de Crimée et la ville fédérale de Sébastopol ont le statut d'entités constitutives à part entière de la Fédération de Russie. Il n'y a pas de discussion possible sur ce point. Elles ont été incorporées à notre pays conformément à la volonté de leurs peuples multiethniques et aux normes du droit international. Cette décision cadre parfaitement avec l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, qui proclame le « respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes ». Nous considérons toute tentative de remettre en question l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie comme absolument inacceptable. Le choix fait par le peuple de Crimée de s'unir à la Russie est tout à fait légitime. Nous vous suggérons de ne pas perdre de temps dans des discussions futiles et vous invitons à respecter cette règle. Pour conclure sur ce sujet, je tiens à souligner que la Journée de la République de Crimée est célébrée aujourd'hui. Je félicite le peuple de Crimée et tous nos compatriotes pour cette heureuse occasion.

Permettez-moi maintenant passer à la partie principale de ma déclaration sur le sujet de la séance d'aujourd'hui.

Nous sommes convaincus que, malgré les différences d'approche entre les pays de l'OSCE en ce qui concerne l'évaluation de la situation actuelle en matière de sécurité à l'échelle paneuropéenne, les discussions à venir se dérouleront conformément au mandat actuel du FCS et contribueront à renforcer son rôle de plateforme de dialogue constructif. Dans les circonstances actuelles, le rôle de la Présidence, qui est censée prendre en compte les intérêts de tous les États participants, se concentrer sur la recherche de compromis et faciliter le retour de l'Organisation à une culture propice au dialogue mutuellement

respectueux, est d'une importance incontestable. Nous espérons que nos distingués collègues américains structureront leurs travaux au sein du Forum précisément de cette manière au cours des prochains mois. Imposer des approches unilatérales de manière autoritaire ne fonctionnera pas plus aujourd'hui que par le passé.

Nous avons écouté avec intérêt la déclaration du Secrétaire d'État adjoint sur les principaux domaines de travail du Forum sous la Présidence américaine, qui est responsable de l'organisation d'un certain nombre d'événements politico-militaires majeurs. Il s'agit tout d'abord du Séminaire de haut niveau de l'OSCE sur les doctrines militaires, qui se tient, en règle générale, tous les cinq ans et qui permettra d'examiner les aspects urgents de la situation politico-militaire actuelle dans l'espace de l'OSCE ainsi que les changements apportés aux documents doctrinaux par l'évolution des menaces, l'évolution des formes de conflits et l'émergence de nouvelles technologies. Malheureusement, nous sommes obligés de constater que tous les sujets et questions abordés dans le programme du séminaire ne sont pas directement liés aux doctrines militaires et que certains d'entre eux peuvent manifestement susciter la confrontation. En même temps, nous pensons que la Présidence américaine, en tant qu'initiateur de cet événement, fera preuve de la souplesse nécessaire et conduira le Séminaire dans un esprit constructif, et que son objet servira de matière pour de plus amples discussions au FCS.

Nous nous attendons à ce que les questions pratiques relatives à la mise en œuvre du Document de Vienne de 2011 soient examinées avec professionnalisme lors de la Réunion annuelle d'évaluation de l'application, qui est l'événement clef du cycle annuel des événements relevant de la dimension politico-militaire de l'OSCE. Notre position de principe sur la modernisation du Document de Vienne 2011, qui est bien connue de nos collègues, reste inchangée. Tant que l'OTAN essaiera de faire étalage de sa force à nos frontières, il n'y aura pas de discussion sérieuse sur ce sujet.

Nous prenons note de l'intention d'organiser un débat sur les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles. Pour notre part, nous confirmons que nous sommes prêts à poursuivre les travaux conjoints sur la mise à jour des guides des meilleures pratiques de l'OSCE dans ce domaine.

Dans le même temps, les projets de la Présidence d'utiliser le Forum pour légitimer les déséquilibres qui sont apparus en Europe en matière de sécurité soulèvent quelques doutes. Nous doutons également que tous les sujets qui sont proposés par la Présidence aux fins d'être examinés dans le cadre du Dialogue de sécurité relèvent de la compétence du FCS et soient conformes à son mandat. Nous espérons que nos préoccupations à cet égard seront pleinement prises en compte. Veuillez noter que la Fédération de Russie ne se mettra d'accord que sur les questions qui sont avant tout dans l'intérêt de sa sécurité et non sur celles que ses partenaires essaient de nous imposer.

Les débats sur les aspects politico-militaires de la crise en Ukraine se poursuivront au cours de la session du FCS qui se présente. Nous espérons qu'ils seront fondés sur des faits réels et objectifs et non sur des conjectures, une politisation et des tentatives de provoquer des tensions sans raison. En ce qui concerne les perspectives de règlement de la situation dans le Donbass, nous ne voyons pas d'alternative à la mise en œuvre des accords de Minsk. Dans le contexte de la cacophonie des déclarations de hauts responsables de Kiev sur le fait que le cadre du processus règlement du conflit interne ukrainien est « nul et non avvenu », nous

espérons que la France et l'Allemagne, en tant que comédiateurs dans le format Normandie, procéderont à des évaluations claires de la politique destructrice de l'Ukraine. Toute idée de se « retirer dans l'ombre » ou de « faire profil bas », comme l'a déclaré récemment le ministre Sergueï Lavrov, ne fonctionnera pas. Nous pensons également que le Gouvernement ukrainien et les autorités de Donetsk et Lougansk adopteront une approche responsable de la mise en œuvre des mesures supplémentaires visant à renforcer le régime de cessez-le-feu, et que celui-ci continuera d'être systématiquement respecté, car cela permettrait de résoudre avec plus d'efficacité d'autres questions dans le cadre d'un règlement du conflit.

Nous sommes prêts, pour notre part, à faire les efforts nécessaires pour faciliter un dialogue de fond, ouvert et inclusif sur les questions de sécurité qui se posent actuellement dans l'espace de l'OSCE. Comme il est d'usage, nous nous efforcerons de partager l'expérience de notre pays dans les domaines où notre acquis est considérable et positif.

Pour terminer, permettez-moi d'exprimer une fois de plus mes sincères remerciements à l'Ambassadeur Reeker pour son exposé détaillé des priorités de la Présidence américaine, et de souhaiter de tout cœur à la distinguée délégation des États-Unis d'exercer avec succès les hautes responsabilités que représente la Présidence du Forum. Nous sommes prêts à fournir toute forme d'assistance qui pourrait nous être demandée. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration et de manière productive avec vous, Madame la Présidente, et avec les distingués membres de la Troïka. Nous saisissons cette occasion pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation arménienne en tant que nouveau participant à la Troïka.

Merci, Madame la Présidente. Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.